

DURÉE

Accompagnement sur mesure

TARIF

Sur devis

LIEU

Intra / inter · France

Nous rédigeons et mettons à jour votre Document Unique d'évaluation des risques professionnels.

Une mesure de prévention en place ne fait pas disparaître le risque : elle le réduit. C'est le risque résiduel qui est évalué.

Objectifs

- Répondre à l'obligation légale (DUERP dès le 1er salarié)
- Évaluer l'ensemble des risques professionnels de l'entreprise
- Définir un plan d'actions de prévention concret et priorisé

Public visé

Toutes les entreprises, dès le premier salarié : restaurant, atelier, commerce, cabinet, chantier, bureau...

Prérequis

Aucun. Accompagnement adapté à votre activité.

Modalités pédagogiques & évaluation

Accompagnement sur site (dans vos locaux) partout en France. Prestation de conseil et de rédaction, adaptée à votre secteur et à la taille de votre structure.

Livraison du Document Unique (DUERP) complet et de son plan d'actions. Le DUERP doit être mis à jour au moins une fois par an et conservé 40 ans.

Délais d'accès

Inscription jusqu'à 11 jours ouvrés avant le début de la session (nous consulter pour un démarrage plus rapide). Dates planifiées tout au long de l'année, en inter comme en intra-entreprise.

Contact & inscription

☎ 06 16 40 19 66 · ✉ apala@meformerensecourisme.fr · www.meformerensecourisme.fr

Programme

- Analyse des unités de travail, poste par poste
- Évaluation et cotation des risques (gravité, fréquence, maîtrise)
- Plan d'actions de prévention hiérarchisé, chiffré et daté
- Fiches de poste et consignes de sécurité affichables ; mise à jour annuelle

Accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie avec vous les adaptations nécessaires : contactez-nous au 06 16 40 19 66 ou à apala@meformerensecourisme.fr avant votre inscription.